

I. Le code sportif de la boxe pré combat

}AUTORISATION DE COMBATTRE : pratique ouverte aux licenciés pré combat minimes2, cadets, juniors, seniors .

Critères de jugement

- **Tout coup réglementaire** donné avec la tête des métacarpiens et les premières phalanges sur les parties antérieures et latérales du tronc et de la tête **donne un point**
- Le jugement se fait avec le compteur électronique, ou à défaut sur boîtier électronique.
- Le juge valide les avertissements sur le modèle de la boxe amateur.
- Il n'y a pas de décision par match nul. Les critères pour départager les boxeurs sont ceux de la boxe amateur : - initiative du pré combat et meilleur style – meilleure défense.
- L'arbitre peut décider à tout moment de stopper la rencontre pour infériorité manifeste après s'être assuré près du chronomètreur que le boxeur dominé est mené largement aux points. Une décision aux points est alors rendue.
- L'avantage est donné à la minute de repos.

• Interventions de l'arbitre

L'arbitre n'interdit pas au boxeur de frapper mais **il a un rôle prépondérant dans la sécurité des boxeurs**. Son rôle pédagogique est déterminant. Il opère selon les règles de la boxe amateur hormis les aménagements suivants :

▪ Le STOP de

L'arbitre stoppe et ramène les boxeurs au centre du ring pour les faire boxer à nouveau s'ils sont aptes à reprendre lorsque :

- Les enchaînements sont trop longs.
- L'un des deux boxeurs est mis en difficulté par la pression de l'adversaire.

L'arbitre prononce « STOP » avant chacune de ses interventions.

Le nombre de retour au centre est à son appréciation,

Une décision aux points est alors rendue.

▪ Le Knock

Sur un KD, l'arbitre compte le boxeur jusqu'à 8, stoppe le pré combat.

L'issue est alors la suivante :

Sans décision si l'arrêt se produit à la 1^{ère} reprise , **sauf en championnats : si le KD n'est pas la conséquence d'une intention de mise hors combat ou s'il n'est pas l'objet d'une simulation, après avis auprès des juges, un vainqueur sera désigné (après décision du corps arbitral)**

- Décision aux points si l'arrêt se produit lors des autres reprises.

▪ Le KO

..... Le KO ne devrait jamais être l'issue d'un pré combat

Cependant, la frappe n'étant pas interdite, si un boxeur présentait les caractéristiques du KO de la boxe amateur (incapacité de boxer après 10 secondes) sur un coup donné règlementairement, le pré combat sera stoppé et se sanctionnera par « sans décision ».

- SD KO 28 jours (pour le boxeur KO)
- SD (pour l'autre).

▪ Le saignement de nez

Si un saignement de nez apparaît l'arbitre décide d'arrêter le match si le boxeur saigne pour la deuxième fois, comme en BEA. Une décision sera alors donnée aux points.

▪ Blessures

- ✓ Toute blessure entraîne :
 - L'arrêt de la rencontre
 - Une décision aux points
 - Un arrêt de 10 jours

▪ Abandon

Lorsque le boxeur montre qu'il ne souhaite plus continuer à boxer ou **cherche à simuler** un KD, l'arbitre :

- Stoppe le pré combat
- Donne la décision : perdu par abandon (PAb).

▪ Disqualification

L'arbitre donne les avertissements sur le modèle de la boxe amateur et disqualifie le boxeur au troisième avertissement ou à tout moment s'il le juge nécessaire.

▪ Jet de l'éponge

Application du règlement BA, hormis le délai de repos qui sera d'une journée.

• Durée des rencontres

- ✓ 3 rounds de 2 minutes espacés d'une minute de repos pour les catégories cadets, juniors et seniors (femmes et hommes).
- ✓ 3 rounds de 3 minutes pour les cadettes
- ✓ 3 rounds de 1 minute 30 pour les minimimes 2 filles et garçons
- ✓ Le chronomètre n'est arrêté que sur demande de l'arbitre.

• Délais de repos entre les rencontres

Les boxeurs ne peuvent effectuer plus d'un pré combat par jour, excepté les championnats, tournoi et réunion labellisée qui peuvent autoriser 2 pré combats par jour.

• Catégories d'âge et de poids

- Hors championnat, la réglementation de la boxe amateur est appliquée en matière d'écart de poids.
- Un écart d'âge de deux ans doit être respecté entre les boxeurs de catégories d'âge différentes (date à date de naissance).

Minimes (mixte)	Cadets (mixte)	Juniors – Seniors (mixte)
De 36 à 39 inclus	De 45 à 48 inclus	De 45 à 48 inclus
+39 à 42 inclus	+48 à 51 inclus	+48 à 51 inclus
+42 à 45 inclus	+51 à 54 inclus	+51 à 54 inclus
+45 à 48 inclus	+54 à 57 inclus	+54 à 57 inclus
+48 à 51 inclus	+57 à 60 inclus	+57 à 60 inclus
+51 à 54 inclus	+60 à 64 inclus	+60 à 64 inclus
+54 à 57 inclus	+64 à 69 inclus	+64 à 69 inclus
+57 à 60 inclus	+69 à 75 inclus	+69 à 75 inclus
+60 à 63 inclus	+75 à 81 inclus	+75 à 81 inclus
+63 à 66 inclus	+81 à 91 inclus	+81 à 91 inclus
+66 à 69 inclus	+91	+91
+69 à 72 inclus		
+72		

LES CATEGORIES D'AGE 2010/2011

Boxeur né en	Catégorie d'âge	Licence possible
2004		BABY BOXE à partir de 6 ans
2003	P1	
2002	P2 Poussin	BOXE EDUCATIVE ASSAUT
2001	P3	
2000	B1 Benjamin 1^{ère} année	BOXE EDUCATIVE ASSAUT
1999	B2 Benjamin 2^{ème} année	
1998	M1 Minime 1^{ère} année	BOXE EDUCATIVE ASSAUT
1997	M2 Minime 2^{ème} année	BOXE EDUCATIVE ASSAUT ou PRE COMBAT ou AMATEUR
1996	C1 Cadet 1^{ère} année	BOXE EDUCATIVE ASSAUT
1995	C2 Cadet 2^{ème} année	ou PRE COMBAT ou AMATEUR
1994	J1 Junior 1^{ère} année	BOXE EDUCATIVE ASSAUT
1993	J2 Junior 2^{ème} année	ou PRE COMBAT ou AMATEUR ou BOXE LOISIR
1992 et avant	S Senior	BOXE ADUCATIVE ASSAUT ou PRE COMBAT ou AMATEUR ou BOXE LOISIR

• **Autorisation à combattre**

Elle est ouverte à tout licencié pré combat à partir de la catégorie minime 2.

• **Tenue**

Elle est identique à la boxe amateur excepté les points suivants :

- **Gants de 12 onces de couleur rouge et bleu.**
- **Casques de boxe agréés FFB avec protection faciale de couleur rouge et bleu.**

• **Les coups irréguliers et fautes**

Ils sont identiques à ceux de la boxe amateur.

ceceremonialcérém

Il est identique à celui de la boxe éducative assaut.

• **L'homme de coin**

Une seule personne titulaire au minimum du diplôme d'instructeur fédéral, il n'est pas autorisé à parler pendant le combat. Il est habilité à jeter l'éponge pour demander l'abandon du boxeur. Il peut entrer à l'intérieur des cordes.

II. Le cadre réglementaire de la boxe pré combat

• **Conditions d'organisation**

- ✓ La demande d'organisation se fait 10 jours minimum avant la compétition auprès du Comité Régional.
- ✓ 4 pré combats maximum peuvent être au programme d'un gala amateur ou mixte. La présence des officiels sur place n'oblige pas de demande de réunion. Le résultat est inscrit sur le PV de réunion.
- ✓ Le nom du secouriste doit être mentionné sur la demande d'organisation.

• **Matériel**

- ✓ Les caractéristiques du ring sont identiques à celles exigées en boxe amateur. Les rings de plain pied sont autorisés.
- ✓ Un téléphone doit être disponible.
- ✓ L'accès des secours et l'évacuation d'un blessé éventuel doivent être prévus.

Ce type de pratique ne sera autorisé qu'avec l'utilisation des gants et casques pré combat labellisés par la FFB.

En cas d'utilisation de ce matériel labellisé FFB pour toutes autres activités pugilistiques que la boxe pré combat, les garanties d'assurances liées à la licence FFB n'interviendront plus, la FFB se décharge de toutes responsabilités.

- **Les officiels nécessaires**

Tee-shirt jaune pour le régulateur – les juges – le directeur pré combat – le chronométrateur.

- ✓ **Le secouriste** : il doit être titulaire de l'AFPS et avoir suivi une formation complémentaire (spécifique boxe par le médecin régional). Il est chargé d'avertir les secours et d'assurer les premiers soins si besoin. Il peut être consulté par le régulateur pour une décision de l'arrêt du pré combat lorsqu'un boxeur est en danger.

Concernant sa responsabilité, en cas de problème, le règlement fédéral sera la référence :

En matière de jurisprudence, il n'ya pas d'obligation de résultats, mais une obligation de moyens. Dans la mesure où une personne formée spécifiquement aux gestes de premiers secours liés à la discipline boxe interviendra, le juge pourra considérer que les moyens auront été mis en place dans des conditions de sécurité convenables.

- ✓ **Le régulateur** : il est le chef de jury. Il s'agit d'un officiel de boxe amateur niveau régional minimum, ou d'un officiel pré combat ayant été formé et possédant une expérience du pré combat comme officiel ou formateur. Il coordonne et supervise la bonne tenue de l'arbitrage et des jugements. Il s'assure que les boxeurs sont informés des avantages à la minute de repos.
- ✓ **Les juges** : ils sont au nombre de 1, 2(débrancher le fil du boxe compteur correspondant au juge manquant), ou 3 s'il y a un « boxe compteur ». dans le cas contraire, il y a 1 ou 3 juges. L'aptitude à juger est délivrée aux :
 - Juges de boxe amateur.
 - Officiels de boxe éducative assaut (ayant suivi la formation complémentaire).
 - Entraîneurs de niveau instructeur fédéral minimum ayant suivi une formation complémentaire.
- ✓ **Le directeur pré combat** : l'aptitude à arbitrer est délivrée aux personnes suivantes ayant suivi une formation complémentaire :
 - Arbitres de boxe amateur
 - Arbitres Pré Combat ayant suivi une formateur adaptée
- ✓ **Le chronométrateur** : l'aptitude à chronométrer est délivrée à tout licencié FFB
- ✓ .

• **Sigles et délais de**

Les résultats sont notés sur le passeport fédéral et sur le procès verbal de réunion en indiquant le type de pratique.

Décision	Sigles	Délais de repos
Décision aux points Pas de match nul Voir critères de la boxe amateur pour départager les boxeurs si le compteur ne parvient pas à les départager : boxeur qui a eu l'initiative ou meilleur style	- GP pour le vainqueur - PP pour le perdant	1 jour pour les deux boxeurs
KD	- SD pour les 2 boxeurs si arrêt à la 1 ^{ère} reprise, sauf en championnat - GP et PP si l'arrêt se produit à la 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} reprise	1 jour
Blessure	Décision aux points - GP pour le vainqueur - PP pour le perdant	10 jours
Jet de l'éponge	- GAbJep pour le vainqueur - PAbJep pour le perdant	1 jour
Abandon	- GAb pour le vainqueur - PAb pour le perdant	1 jour
Disqualification	- GD pour le vainqueur - PD pour le perdant	5 jours pour le boxeur disqualifié
KO	Sans décision pour les 2 boxeurs - SD KO 28 jours - SD	28 jours pour le boxeur qui a subi le KO